# 

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes .......... 11 fr. 50 21 fr. 38 fr. Autres départements ...... 12 fr. 22 fr. 40 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3° page 3 fr. 50 » 2e page 6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

# ÉVÉNEMENTS

Maintenir la France, c'est tout de même plus important que de voter ! Ceux qui se sentiront privés d'une jole par cette remise peuvent se consoler en se disant que si nous avions à subir la loi d'Hitler, ç'en seralt fini de voter - et pour plus de deux ans !

Ne mélangeons pas ce qui doit res-ter séparé. Cela fait de la confusion dans les idées d'où résulte directement du désordre dans les choses...

En d'autres temps, en ces temps à venir calmes et propices aux grands débats, on pourra discuter sur la valeur gouvernementale du système électif, examiner si ses vices recon-nus sont amendables et par quels remèdes ils peuvent être guéris. Il ne sera pas défendu alors de rechercher si le régime parlementaire n'a pas été usé jusqu'en ses dernières fibres, faussé dans son esprit même et dé-traqué dans son fonctionnement par la manière contraire à l'intérêt public dont on l'a pratiqué chez nous. Et s'il n'a pas été frappé à mort par ses propres aveux d'impuissance!... Peut-être alors découvrira-t-on qu'il faut le réformer profondément et que ses vrais défenseurs ne sont pas ceux qui défendent ses abus par lesquels il finira de se rendre impossible...

Mais il y a temps pour tout. Le plus urgent, à présent, est de veiller à la sauvegarde du pays. On verra, plus tard, pour ce qui est de la réforme du régime.

Dans cet esprit, la question se pose de savoir s'il convient ou non de actuelle.

Pas besoin d'expliquer que cette affaire est d'intérêt national et qu'on la dénature en la discutant avec des préoccupations de partis. Le renvoi à plus tard de la campagne électorale ne peut avoir pour but que de maintenir le calme dans notre vie publique. Ce serait le rendre inutile et vain que de provoquer à son sujet ces querelles et ces divisions qu'il a précisément pour objet de nous épargner! Disons d'abord les deux courants

d'opposition qui se sont manifestés. Les révolutionnaires, espérant qu'ils pourront faire de la démagogie facile et de la surenchère profitable - je veux dire : profitable pour eux! - en protestant contre les mesures de salut public que le gouvernement a dû prendre, croient qu'ils auraient intérêt à commencer bientôt la campagne électorale.

Certains de leurs adversaires ne se montrent pas moins pressés. Ils pensent que le ressentiment des désastres causés par le Front Populaire est encore chaud dans le pays et qu'il faut en profiter. Plus on attendra, disent-ils, plus ces fautes et ces déceptions seront oubliées.

Ni ceux-ci, ni ceux-là ne se mettent « à la hauteur » du sujet.

Quel est celui-ci? Il est imposé par la vision nette et la perception presque physique d'un péril commun dont personne ne conteste la terrible gravité. En présence duquel le réflexe naturel, le réflexe d'instinct vital doit être de faire tout ce qu'il faut pour renforcer notre pays, rien de ce qui peut l'affaiblir. Les divisions entre Français -Particulièrement dangereuses en face d'adversaires bloqués et étroitement unis — affaiblissent la Nation. Rien ne les divise autant que les luttes électorales. Il importe donc de les ajourner tant que le péril durera.

Ce raisonnement par syllogisme s'applique ici irrésistiblement. Aucun de ses éléments ne saurait être contesté. La conclusion en découle toute

La question ne peut pas non plus se poser sous la forme d'un débat thiéorique entre ceux qui veulent que le pays soit consulté légalement, comme c'est son droit, et ceux qui affirment qu'il n'y a jamais lieu de le consulter, parce que l'opinion est incompétente sur ses propres intérêts et qu'elle ignore absolument la portée et même les données des problèmes qu'on lui soumet.

Tout ceci mis à part, qui est négli-Seable en ce moment — ce qui déblaye rudement le terrain — nous nous trouvons devant ce fait.

La tentative de redressement, commencée il y a quelques mois, l'a été après des explications qui l'ont posée dans une parfaite clarté. Le gouver-nement a demandé les pleins-pou-voirs pour jusqu'à la fin de novembre, en prévenant que l'expérience entreprise grâce à eux comportait pour donner tous ses effets une période de trois ans!

Et c'est dans ces conditions qu'il les a obtenus.

Trois ans! C'est une indication précise d'où il résulte que la dite expérience ne peut pas être jugée en connaissance de cause avant d'être terminée, avant d'avoir donné ses résultats complets. On ne se prononce pas dans une affaire sur un dossier incomplet.

- Mais alors, nous dit-on, il fallait le spécifier à ce moment-là. Et du moins, c'est à la Chambre seule qu'appartient le droit de dire si son mandat doit être prorogé jusqu'à cet-

te époque-là.

— Pardon! Mais la Chambre s'est prononcée. Et le Sénat aussi!

A la Chambre, M. Monnet avait dé-

posé sur la loi des pleins-pouvoirs un amendement interdisant au gouvernement de proroger le mandat des députés. Le Président du conseil s'opposa au vote de cet amendement déclarant, en termes aussi nets que possible, qu'il se réservait de prendre la décision qui lui semblerait convenable. Et l'amendement fut repoussé par 316 voix contre 252.

Au Sénat, le même amendement fut repris par M. Boully et, après la même déclaration du Chef du gouvernement, il fut repoussé par 283 voix contre 23.

Le gouvernement est autorisé par le Parlement à prendre lui-même et spontanément la décision qui lui semblera convenir!

A cet égard, donc, la question est

Mais, enfin, qui ne voit que la stabilité, la solidité, l'autorité gouvernementales, la continuité de son action sont des nécessités de salut public.

Maintenir la France, c'est tout de même plus important que de voter. Ceux qui se sentiront privés d'une joie par cette remise peuvent se consoler en se disant que si nous avions à subir la loi d'Hitler, c'en serait fini de voter - et pour plus de deux ans ! Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

A propos d'une «fusion»

C'est une dépêche qui nous arrive de

« La sous-commission des forces armées de la Chambre des Faisceaux et des Corporations a approuvé un projet de loi concernant la fusion des forces armées albanaises et italiennes. » Voilà une information qui surprendra

certainement les détracteurs professionnels du régime fasciste. Elle leur révèle d'abord l'existence d'un Parlement italien qui ne le cède en rien aux Parlements démocratiques, puisqu'il a, lui aussi, des sous-commis-

sions et, vraisemblablement, des com-Elle leur apprend ensuite que, dans les pays autoritaires, le souci de la légalité l'emporte sur toute autre considénation. Les armées albanaises ne seront pas intégrées de force dans le système militaire italien. Elles seront au contraire invitées courtoisement par un texte législatif à participer à la défense de

l'Empire. D'aucuns prétendront sans doute que le Duce est bien forcé de respecter les formes, Ils font ressortir en effet que l'armée albanaise dépasse largement l'effectif de vingt-cinq hommes, si l'on tient compte des gendarmes à pied ou à cheval qui « permutent » tous les six mois - selon une tradition séculaire avec les brigands de la montagne. Et ils ajoutent que les troupes d'élite italiennes ne sauraient être engagées — sans folie insigne — contre cette bande d'in-

dividus munis d'armes à feu. Mais il semble bien que cette interprétation des faits soit assez tendancieuse. La vérité est que l'Italie continue à

# Informations

Election sénatoriale

Dimanche a eu lieu dans l'Oise, une élection sénatoriale: Inscrits, 1.142; votants, 1.140; suffrages exprimés, 1.137. Majorité abso-

lue, 569.

Ont obtenu au premier tour:

M. Warusfel, avocat, conseiller général, candidat unique des républicains anti-marxistes, 609 voix (élu).

M. Raoul Aubaud, député, ancien ministre, radical-socialiste, 358 voix.
M. Berthelot, conseiller général S.F.I. O., 155 voix.

Divers, 15. La Chambre syrienne est dissoute En application de la nouvelle politique mandataire en Syrie et de la décision du haut commissaire de prendre la responsabilité des pouvoirs exécutif et législatif, le représentant de la Fran-ce a notifié au président du Parlement

syrien la dissolution de la Chambre. La situation en Extrême-Orient

Les milieux diplomatiques français suivent avec une extrême attention l'évolution de la situation en Extrême-Orient, Les négociations qui se sont engées à Tokio, entre la Grande-Bretagne et le Japon, à propos des incidents de Tien-Tsin paraissent devoir être très laborieuses.

D'après les informations parvenues à Paris, les autorités japonaises auraient l'intention d'élargir le cadre des pourparlers et d'examiner non seulement la situation à Tien-Tsin, mais l'ensemble du problème des concessions étrangères en Chine et les questions économiques et monétaires qui se poseraient à

Si cette intention se précisait, il est devront intervenir dans les négociations, car ces deux pays ne sauraient admettre qu'un précédent soit créé, qui pourrait leur être opposé ultérieurement.

Le généralissime anglais en France

Le général vicomte Gort, chef du grand état-major impérial et commandant en chef de l'armée anglaise, sera, pendant les fêtes du 14 juillet, l'hôte du gouvernement français et sera reçu par le général Gamelin. Il assistera à la revue, aux côtés du généralissime fran-

Vers une alliance anglo-polonaise On apprend que dès son retour à Londres, l'ambassadeur Raczynsky continuera de négocier la transformation de l'accord polono-anglais conclu lors du séjour du colonel Beck en Grande-Bretagne en une alliance. Il n'est pas exclu non plus que cette alliance entre la Pologne et la Grande-Bretagne soit conclue dans l'avenir le plus proche.

Les émigrants allemands

On observe depuis quelque temps un mouvement prononcé de retour vers la mère patrie des émigrants allemands à l'étranger autres que les juifs.

Tout récemment, un navire allemand a débarqué à Hambourg 800 Allemands de retour du Brésil.

Le comte Ciano en Espagne La visite que le comte Ciano fait, actuellement, en Espagne accapare toute l'attention de la presse qui s'étend longuement sur les rapports entre l'Italie et

l'Espagne. Les feuilles fascistes déclarent que dans la visite du ministre des affaires étrangères italien, il faut voir avant tout une manifestation spontanée et naturelle de la solidarité qui unit les deux pays.

Quant à la question de savoir si une alliance sera conclue entre Rome et Burgos, il ne s'agit, dit-on ici, que d'une question accessoire car, même sans l'existence d'une alliance formelle l'Espagne ne pourra être qu'aux côtés des puissances de l'axe.

appliquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Depuis de longues années, il apparais-sait à tous les observateurs réfléchis que l'Albanie était un pays italien opprimé par des puissances étrangères. Précédemment, l'Ethiopie s'était trouvée exactement dans le même cas...

Le sentiment des populations albanaises ne pouvait se manifester librement, de même que les véritables aspirations éthiopiennes avaient dû demeurer longtemps secrètes. C'est donc à tort qu'on parle chez

nous d'agressions et de conquêtes quand

il s'agit, en réalité, d'expéditions amicales et de libérations affectueuses. Il faut parfois aider les peuples à se reconnaître dans l'imbroglio des nationalités. Mussolini, après tout, ne réclame que les siens. La meilleure preuve est qu'il va faire expulser 250.000 loyaux sujets de S. M. Victoro-Emmanuel. Car les Italiens sont si nombreux en Italie qu'ils finiraient par s'y croire chez eux. René SAIVE.

La loi de neutralité aux Etats-Unis Un seul des vingt-trois membres de la

commission sénatoriale des affaires étrangères des Etats-Unis, le sénateur démocrate Gillette n'a pas encore pris position à l'égard du rapport recomman-dant au Sénat la levée de l'embargo sur les armes aux belligérants.

Onze de ses collègues se sont d'ores et déjà prononcés pour et onze contre. Le vote de M. Gillette, de qui dépend en grande partie le sort de la loi de neutralité, a donc une importance capitale pour le gouvernement.

La guerre nippo-chinoise

Suivant une dépêche de la frontière mongolo-manchoue, les troupes soviéto-mongoles ont commencé leur retraite générale. Cette retraite est la conséquence de l'occupation, par les Japo-nais, d'une position importante au nord

de Nomonhan. Vendredi, à 21 heures, les troupes nippo-manchoues ont passé à l'attaque contre l'adversaire retranché dans le delta séparant les rivières Khalha et Holsten. Dans l'après-midi de samedi, l'adversaire s'est replié vers la rivière Khalha et a pris position à dix kilomè-tres environ à l'ouest de la rivière Hols-

# EN PEU DE MOTS...

- Des arrangements ont été pris avec le gouvernement français pour permet-tre aux escadrilles de bombardement de l'aviation anglaise d'effectuer des vols d'entraînement de longue distance au-

dessus de la France.

— Dimanche, à Capbreton, la première médaille d'or décernée à la vieillesse, a été remise à Mme veuve Marthe Loube, aujourd'hui doyenne des Français et qui est entrée le 9 juillet, dans sa 107°

- Un modeste employé de Fife (Ecose), M. Frank Taylor, a été prié, par l'amirauté anglaise, de soumettre les plans d'un dispositif de son invention, permettant le sauvetage des occupants d'un sous-marin en cas d'accident.

- Le pilote d'Air-France, Corsin, âgé de 42 ans, vient d'entamer son troisième million de kilomètres. Il a, en effet, à son actif, plus de 12.364 heures de vol et 3 millions de kilomètres. - Les autorités nationales-socialistes

d'Autriche poursuivent méthodiquement l'élimination des religieux et des religieuses catholiques de l'enseignement et des services hospitaliers. - Une vague de chaleur accompa-

gnée d'une humidité excessive qui sévit depuis quelques jours aux Etats-Unis, a fait 47 victimes, mortes de congestion, crises cardiaques, etc.

Consignes de presse.

Voici les dernières instructions, écrites et téléphoniques, données par M. Alfreti aux journalistes italiens:

« Insister sur la décrépitude des démocraties, Criminalité en France et aux Etats-Unis. « Montrer la solidarité militaire italoespagnole comme un fait acquis.

« Avertissements / mitigés au prince Paul. Critiques vives à la Pologne. « Habituer l'opinion publique à la fatalité de la guerre si les démocraties ne cèdent pas. »

Les parleurs.

Mussolini répétait souvent que les démocraties sont le régime du « parlage ». Et pourtant qu'est-ce qu'il n'a pas fait, comme discours, surtout depuis « l'axe ».

Mais il est dépassé par Hitler, qui plaisantait, lui aussi, sur les paroles trop abondantes des chefs des démo-

Une statistique officielle du Reich montre que, depuis son avènement au pouvoir, Hitler a prononcé quatre cent trente discours : un tous les cinq jours ! Quant à Gœbbels, il a fait mieux. Il est arrivé à six cents. Récemment, en neuf jours, il a parlé sept fois...

Révélations.

mot d'enfant :

Une jeune paysanne, arrivée le soir, au bord de la mer, qu'elle voit pour la première fois, rencontre Ernest, un de ses cousins, parti du village depuis longtemps. Il tient un seau à la main et explique en plaisantant à la jeune fille : - J'ai trouvé un métier intéressant. Tu vois, avec ce seau, je transporte et vends chaque jour de l'eau de mer aux malades pour qu'ils puissent prendre leur bain de mer chez eux. Ca rapporte. Le lendemain matin, c'est marée basse et la jeune naïve, regardant, surprise, le niveau très bas de l'eau, murmure : - Ben vrai, qu'est-ce qu'il a dû gagner Ernest, depuis hier soir?

Ambition. Mme Madeleine Leymo, de l'Opéra, racontait l'autre soir à ses amis ce joli

# Camparol, comédie régionaliste

ronne, deux écrivains cultivent avec un rare bonheur le sel littéraire du terroir. Ce sont mes amis M. Louis Gardes et son fils Pierre.

Faire leur éloge dans le « Journal du Lot » est d'autant moins déplacé que les Gardes sont des Quercynois « cent pour cent » parce que possédant au maximum nos vertus

M. Louis Gardes, secrétaire général de la mairie de Moissac, est un des précurseurs du félibrige et du folklore quercynois comme grand animateur de la : « Cloucado del Clastré ». D'autant que son activité se double de la plus spirituelle plume et qu'il nous a donné des contes farcis d'humour, tels la série « Al coufins », suivie de cette autre « En tusounant », sans compter des drames et des comédies du plus pur lyrisme tantôt en français, le plus souvent dans cette langue d'oc si géniale pour magnifier « lou terradour ».

Son fils, M. Pierre Gardes, rédacteur à la préfecture de Montauban, a hérité d'une si littéraire inspiration et se situe déjà en matière félibréen-ne à l'altitude de son père.

C'est au micro de Toulouse-Pyrénées, au cours du dernier hiver, que j'ai eu la chance d'entrer en collabo- Ah! res qué dé t'auzi, l'aigo tion avec ce jeune écrivain plein de talent et portant en lui l'avenir. Cette soirée félibréenne que nous donnâmes en l'honneur du Quercy, avec le concours de « Las Bélugos Mountalbanèsos », l'Escolo carcinolo et ses délicieux chanteurs, nous valut une avalanche de lettres de félicitations qui allaient aussi au génial félibre Cayrou.

C'est dire combien d'échos sympathiques éveillent dans tous les pays d'Oc de telles auditions radiophoniques et en quelle estime sont tenues les œuvres littéraires du terroir.

Ce qui m'amène à une méditation sur cette nouvelle comédie régionaliste de M. Pierre Gardes : Camparol ...

Appréciez déjà la sonorité toute occitane de ce nom qui personnifie l'optimisme d'un vrai méridional dont l'habileté suffira à tout mener à bien. Et Camparol a des comparses, ses partenaires de manille dont les surnoms symbolisent toute la truculence du caractère : Clucolel, Bencandélo, Plumoserp, Borobent... Pensez-vous qu'avec de tels personnages qui expriment toute l'alacrité paysanne on peut broyer du noir?

L'auberge du « Chapon fin » va être le théâtre de leurs facéties brodées sur un conflit d'amour où la « francimando » Margot qui, se prenant pour une « poule de luxe », devra céder la place à cette jeune et fraîche paysanne, Estelle, la bien nommée, qui vient apporter dans le cœur de Camparol le décisif et sincère rayon de soleil.

Mais n'allez pas croire que je veux ici déflorer une amoureuse intrigue pas plus que je n'ai le dessein de vous raconter une comédie si vibrante de foi, d'enthousiasme où la pensée rurale se réfléchit avec un tel bonheur dans le subtil miroir d'une poésie alternée de vers occitans et français.

Qu'il me suffise de vous dire vaille que vaille mes impressions en sortant d'une charmeuse lecture me donnant un savoureux avant-goût de l'interprétation scénique qui en sera donnée par cette troupe si bien stylée des « Belugos-mountalbanèsos » pour en faire valoir la force, la sincérité et le naturel.

Tout s'y mêle avec une verve qui

- Je parie que quand tu seras grande

- Non plus. Moi, quand je serai gran-

L'une de celle-ci lui dit:

tu voudras faire du cinéma?

Oh non madame.

de, je veux être locataire!

- Ou du théâtre ?

Chez nos voisins de Tarn-et-Ga- va de la gouaillerie la plus imagée à cenne, deux écrivains cultivent avec cette ferveur qui vous enracine à la terre. Et dans ces trois actes si rondement menés avec une éblouissante verve, Pierre Gardes vous a introduit

> personnelle sensibilité. Dégustez donc cet hommage d'un braconnier invétéré à Jeannot Lapin: Un lapin dont la chair, crénom d'un pistolet, A la saveur du thym, celle du serpolet...

de ces tirades qui lui ont permis ce

truchement d'extérioriser sa toute

Voici que Camparol, vrai coq du village, vous résume en formule lapidaire ses prouesses d'amour :

Et Camparol, cueillant partout des amouret-En bon cuistot qu'il est, vous en fait des bro-

Mais savourez donc cette tirade où vous conviendrez que Camparol n'est pas un simple fricasseur de gargotte et que, tout comme Raguenau, il professe l'idéal d'une bonne cuisine quercynoise:

Uno caille, un canard? Nani, bouletz de lè-Abèm tout so qué cal aisi per bous résèbré..... Et demain s'il le faut d'un tourrin d'ivrogne, Fait de trois gousses d'ail et d'un oignon, J'aurai vite remis votre estomac d'aplomb... Ce à quoi Birobent répond :

Es pla dit, couziniè de brabo e bouno souco, Cette page, je la voudrais dans toutes les anthologies en usage dans

nos écoles quercynoises... Que ne puis-je vous citer la tirade du baiser; mais je dois faire place d'honneur à celle sur la lengo mairalo:

Sé l'aiman lou parla. Mès l'aiman per amor Qu'es l'âmo del pais qué gardam dins lou

Voyez-vous, dans ces belles inspirations poétiques de Pierre Gardes, n'allez pas chercher le poncif des « écrivains en chambre » qui se martyrisent les méninges pour accoucher de niaiseries champêtres.

Et puis, quelle belle langue si truffée de métaphores et d'expressions qui ne peuvent venir qu'au bout de la plume d'un fervent pour qui le terroir a livré tous ses secrets et toute sa beauté!

Combien elles rendent incisifs et sonnants ces clairs dialogues pétillant d'esprit et de verve gauloise :

Adisatz, brabos gens, escusatz se me troum-Qué i abio de coupat ? Vous pouvez bien le Couquinas de sort, mais alors c'est parfait... Camparol, ai lou cor qué me fa trico-troco... Et combien d'autres d'aussi belle

venue, sans compter cet hymne au vin se terminant par cette apostro-Amis, vive le vin, que le ciel me pardonne, La vie n'est belle ici que lorsqu'on nous en

A la bostro, à la tio... Ces vers si musicaux, ne serait-il vraiment pas souhaitable de les entendre l'hiver prochain au micro de Toulouse-Pyrénées? N'est-ce donc pas le rôle le plus sacré pour la Radio de province de mettre en valeur de telles œuvres qui n'ont aucune hésitation à aller droit au cœur des audi-

Et ce sera aussi pain bénit pour les amis de la littérature régionaliste, c'est-à-dire pour tous ceux qui possèdent encore la fibre ou la nostalgie du terroir de mettre en place d'honneur dans leur bibliothèque une comédie luxueusement présentée et qui irradie l'intime pensée quercynoise tout comme nos vieilles bouteilles en concentrent les plus purs rayons de son ciel.

Ernest LAFON.

Sa concierge a une fillette de cinq ans qui aime feuilleter les journaux de Lors de la reconstitution d'un crime cinéma que reçoivent les locataires. récent, M. Bru, juge d'instruction, de-

manda au meurtrier: - Reconnaissez-vous votre victime? Alors l'homme:

- Je ne peux pas dire oui, Je ne peux pas dire non, n'est-ce pas, je ne l'ai vue qu'une fois. Et, il faut que je vous dise... je ne suis pas physionomiste!...

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

# Aux propriétaires

Aux termes du décret-loi du 14 juin 1938 (art. 3) et de l'arrêté ministériel du 10 mai 1939 (art. 3) relatifs à la révision exceptionnelle des évaluations foncières, les propriétaires d'immeubles bâtis loués en tout ou en partie doivent déclarer, avant le 1° septembre 1939 et en se plaçant à la date du 1er août 1939, le nom des locataires de chaque immeuble, le montant du loyer payé par chacun d'eux et la consistance des locaux loués. La déclaration s'étend aux locaux vacants ainsi qu'aux locaux occupés à titre gratuit ou par le déclarant lui-

Toute infraction à ces prescriptions entraînera l'application d'une amende de cent francs, sans décimes, encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements qui ont à être

Par contre, au cas où la déclaration ferait apparaître des infractions aux prescriptions relatives à l'enregistrement des baux et des déclarations de locations verbales, ces dernières infractions ne comporteraient pas d'amende et ne donneraient lieu qu'au paiement d'un intérêt de retard au taux de 6 0/0 en sus des droits exigibles.

La déclaration comportera pour chaque immeuble la rédaction de deux formules différentes, qui seront, à partir du 1er juillet prochain :

pour les immeubles des villes de Cahors et Figeac, transmises à chaque propriétaire, par la voie pos-

- pour les immeubles situés dans les autres communes, mises gratuitement dans chaque mairie à la disposition des intéressés.

La formule n° 1 (papier blanc) concerne la déclaration des loyers.

La formule n° 2 (papier brique) relative à la consistance des immeubles a pour objet essentiel l'établissement - à la demande même des organismes qualifiés des propriétaires - d'une documentation sur la situation actuelle de la propriété bâtie en France.

Comme la formule n° 1, la formule n° 2 doit être remplie obligatoirement par tous les propriétaires d'immeubles à usage d'habitation loués en tout ou en partie.

Pour les immeubles non loués, c'est-à-dire occupés en totalité par leurs propriétaires, ces derniers, qui n'ont pas à remplir de formule n° 1, sont instamment priés d'établir la formule n° 2. En raison du grand intérêt que présente l'enquête entreprise, l'Administration est persuadée que tous les propriétaires répondront à son appel.

Une notice explicative sera mise à la disposition de chaque propriétaire. Les formules n° 1 et 2 seront remises ou adressées sous pli affranchi au Contrôleur des Contributions directes dans la conscription territoriale duquel se trouve l'immeuble.

Toutefois, pour les immeubles situés en dehors du département, les formules pourront être adressées au directeur des Contributions directes en résidence au chef-lieu du département de la situation des biens.

# Subvention

M. le Sénateur Louis Garrigou vient de recevoir, du Ministre de l'Agriculture, la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention « sur la demande de subvention pré-« sentée par la commune de Mercuès « en vue de l'exécution d'un projet « d'extension de l'amenée d'eau.

« Je suis heureux de vous faire sa-« voir que j'ai décidé d'allouer à cet-« te commune une subvention paya-« ble dans la limite des disponibilités « budgétaires, s'élevant à 35 0/0 des « dépenses qui seront réellement fai-« tes, le maximum de cette subven-« tion étant fixé à 40.250 fr. »

# A LA COUR D'APPEL D'AGEN

La Cour d'appel d'Agen a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Cahors, condamnant le nommé Chaskiel Tennembrunn, sujet polonais, à 8 mois de prison pour vol d'une moto. En outre, Chaskiel sera expulsé du

territoire français.

# Armée de réserve

Dans la liste d'officiers de réserve d'infanterie coloniale à qui l'autorisation de servir en situation d'activité est permise, nous relevons le nom de M. Espinasse, sous-lieutenant, en service dans la 17° région.

# BIDIBN

MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée)

# Le Petit Chose

tiré du célèbre roman d'Alphonse Daudet

Robert LYNEN, Jean MERCANTON Jean TISSIER et ARLETTY

# Aux producteurs de lavande du Quercy

Les Membres du Syndicat des Producteurs de lavande sont informés que par suite des événements qui se sont succédé depuis septembre dernier et qui ont occasionné le marasme dans les affaires en général et en particulier dans les industries de luxe, l'essence de lavande récoltée en 1938 n'a pu encore être vendue.

Le bureau du Syndicat espère que la hausse qui se manifeste d'habitude dans le courant du mois d'août lui permettra de vendre dans quelques semaines à un prix assez rémunéra-

Il n'y a pas lieu de se décourager si l'on ne peut bénéficier, tous les ans, des cours élevés de 1937 et on peut considérer qu'au-dessus de 150 fr. le kilo la lavande paye bien. Dans la région de Cahors, la cueil-

lette de la fleur ne commencera que dans quelques jours. Cette opération doit se faire, par temps sec, vers la fin de la défloraison, lorsque les abeilles ne viennent presque plus visiter les champs de lavande. A ce moment les plantations ont perdu leur belle couleur bleue et ont un aspect

Il est recommandé aux personnes qui sont obligées de faire sécher la fleur, de la traiter comme un fourrage ordinaire et de la rentrer dès qu'el-le est sèche à point, sans la laisser calciner sur l'aire ou dans un grenier surchauffé, où plus de la moitié de l'essence s'évaporerait en peu de temps. Eviter à la fleur coupée le voisinage de matières répandant une

odeur quelconque. Les opérations de distillation s'effectueront, à notre atelier de Cahors, (Faubourg Cabazat), dans les mêmes conditions que l'année dernière, avec la seule différence que chaque producteur devra, sitôt sa fleur distillée, prendre livraison de la récolte d'essence. Nous recommandons, à cet effet, d'apporter des récipients en verre bien propres (flacons, bouteilles ou bonbonnes) ne dégageant aucune odeur et munis de bouchons neufs et de 1re qualité. Des instructions très précises seront données à l'atelier en vue de la bonne conservation de l'es-

Ne pas oublier que pour les quantités dépassant 200 kilos de fleurs fraîches et 100 kilos de fleurs sèches, il convient, pour éviter tout encombrement, de prendre jour avec le per-

sonnel de d'atelier. L'ouverture de cet atelier sera signalée dans quelques jours, par la

voie de la presse.

Le Bureau.

# Légion d'honneur

Au cours d'une cérémonie intime, M. René Besse, député de Cahors, commandeur de la Légion d'honneur, délégué par M. le Grand Chancelier de la L'égion d'Honneur, a procédé à la réception dans son grade de chevalier de notre compatriote, M. Gratias Guillaume Ferdinand, originaire de Gramat, et résidant actuellement à Paris.

M. Gratias, mobilisé au 7° régiment d'infanterie, a été grièvement blessé à la poitrine à la bataille de la Marne.

# Intendance

M. Carchet-Bucuron-Lagougine attaché de 2º classe à l'intendance est promu au grade d'attaché de 1re classe, à la 17° région.

MM. Gaston, Trussand, Escolier Jean-Baptiste, Escolier François-Jean, sous-lieutenants d'administration du cadre auxiliaire sont promus au grade de lieutenant et affectés à la 17º

M. Gibertou, attaché de 2º classe, du service militaire de l'intendance, passe de la 14° région à la 17° région. M. Dulphy, lieutenant, passe des troupes du groupe de l'Afrique Occidentale française, à la 17° région. Gendarmerie

Les gendarmes Cassan et Bonfils, de la brigade de Gourdon, sont affectés en qualité d'inspecteurs de poli-

ce municipale à Paris. M. Cancès Vital, gendarme à la brigade de Septeuil (Seine-et-Oise), est affecté à la brigade de Salviac.

# P.-O.-MIDI

M. Fernand Faure, employé à la gare d'Assier (Lot), est nommé, en avancement, à Paris-Austerlitz.

# La camionnette dérape

Samedi, une camionnette, pilotée par M. Lajugie, a dérapé près du village de Cours et est tombée dans un

M. Lajugie a été légèrement contusionné, mais les dégâts matériels sont assez importants.

# Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 26 juin au 1er juillet 1939 a été la sui-

Nombre de placements locaux à demeure: 2 hommes, 2 femmes. Interlocaux: 2 hommes, 5 femmes.

En extra: néant. Demandes d'emploi non satisfaites: 12 hommes, 5 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 2

hommes, 1 femme. « Le fonds municipal de chômage a secouru la semaine précédente 17 chômeurs. »

# CAMORS

### POUR LES ORPHELINS DE LA GUERRE

L'Union Fédérale du Lot collaborant avec l'Office départemental a adressé des insignes et des bleuets à tous ses délégues communaux. Elle est sûre du dévouement de tous en faveur des orphelins et la recette départementale sera sans nul doute très

Pour Cahors, le jour du 14 juillet, des personnes dévouées à la cause des orphelins solliciteront la générosité publique. Nous sommes sûrs qu'elles trouveront le meilleur accueil auprès de la population à laquelle nous adressons un vibrant appel. Nous comptons en particulier sur le plus large concours de nos camarades combattants, mutilés et victimes de la

Les insignes seront offerts pour la somme minime de 0,25, les bleuets pour 1 fr.

En ce jour de fête nationale, tous les Cadurciens auront à cœur d'arborer la fleur adoptée par les anciens combattants français comme le symbole du souvenir et de la reconnaissance.

### LÉGION D'HONNEUR

Dans la promotion de la Légion d'honneur nous relevons avec plaisir, au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, le nom de M. Pineau, lieutenant-colonel du 16° d'infanterie à Montpellier.

M. le colonel Pineau est un ancien officier du 7° d'infanterie (ancien régiment de Cahors), le gendre de Mme Dillinsinger et le neveu de Mlle Pru-

Nous adressons à M. le Colonel Pineau nos bien vives et sincères félici-

### Aux Officiers de réserve Revue du 14 juillet

Le colonel Fourgous, Président des Officiers de réserve du Lot, prie les camarades de l'association de vouloir bien assister nombreux à la revue qui aura lieu à Cahors le 14 juillet, à 9 h. et demie, sur les allées Fénelon, à l'occasion de la célébration du 150° anniversaire de la Révolution Fran-

Tenue : militaire de préférence. Le Bureau.

# POUR LA REMISE DE DÉCORATIONS

MM. les Officiers, Sous-Officiers et Hommes de troupe des Réserves qui sont promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur ou qui ont reçu la médaille militaire et qui, n'ayant pas été décorés, sont désireux de recevoir leur insigne sur le front des troupes le 14 juillet, à 9 h. 30, sont priés de remettre au Bureau du Commandant d'Armes, Caserne Bessières, avant le 13 juillet:

1° leur insigne; 2° le procès-verbal de remise de décoration.

# Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Pierre Andrieu et Mme née Maury viennent d'être les heureux papa et maman d'une superbe fillette qui a été prénommée Michèle.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

# Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Audebaud Joseph, chef de train à la Cie du P.-O., décédé à Lisle-sur-Tarn, où ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Audebaud, à Mme Cournille, employée à l'imprimerie du « Journal du Lot », sa fille, à MM. et Mlle Cournille, à la famille, nos sincères condoléances.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Hetty Bloch, décédée à Paris. Mme Hetty Bloch était la mère et belle-mère de Mme et M. Etienne Guilhou, agrégé de l'Université, originaire de St-Vincent-Rived'Olt. Nous prions Mme et M. Etienne

Gilhou et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

# Tombé de moto

M. Louis Peyrus, revenant de la fête des Junies, pilotait une moto sur laquelle avait pris place M. René Girma. Tout à coup, par suite d'un heurt, M. Girma perdit l'équilibre et tomba sur la route. Dans la chute, il a été gravement

contusionné à la tête et à l'épaule. 

# PALAIS des FETES

MERCREDI 12, SAMEDI 15 DIMANCHE 16 JUILLET (en soirée à 21 heures) DIMANCHE (matinée) Deux grands films Lucien BAROUX

Breloque a disparu Frédéric MARCH, Merie OBERON

DANS L'Ange des Ténèbres

### **AUDITION-CONCERT DE MIIE MURATET**

Un de nos amis a assisté à l'audition-concert de Mlle Muratet - dont nous avons parlé brièvement. Il en a recueilli les impressions qu'il note dans les lignes suivantes, que nous publions avec grand plaisir:

C'est avec plaisir qu'on note à Cahors les signes d'un heureux renouveau de l'art musical qui n'est nulle part plus souhaitable que dans la patrie de Philippe Gaubert. Il s'est manifesté, au cours de la saison qui vient de finir, par plusieurs séances parmi lesquelles il n'est que juste de relever celle donnée le mois dernier par les élèves de Mlle Muratet, professeur de musique, premier prix de piano et premier prix de solfège du Conservatoire de Toulouse.

De donner ici une relation détaillée de cette audition-concert, il ne saurait être question. On y entendit quelque trente-cinq morceaux de piano qui permirent de voir défiler et d'entendre jouer depuis les tout-petits encore débutants jusqu'aux élèves déjà habitués au clavier et en qui se révèlent une personnalité presque affirmée.

Quelques titres des morceaux joués par les plus jeunes dénotent chez le professeur la volonté de ne pas les faire donner dans les niaiseries et les fadeurs, mais de les habituer à la vraie musique: on entendit entre autres : Valse, de Van de Velde et Sérénade aux étoiles, du même ; Petite Valse, de Wolfahrt; Bourrée, de Tansman; la charmante Valse favorite, de Mozart ; Chanson d'autrefois, de Pierné, Menuet, de Beethoven; Tambourin, de Rameau, etc, etc. A travers la timidité de quelques exécutantes et leurs incertitudes inévitables chez des enfants, on sentait les résultats d'une bonne éducation musicale bien commencée.

La seconde partie nous présentait et des œuvres plus ardues et des élèves plus complètement formés. Citons: Menuet, de Paderewsky! Chanson du printemps, de Mendelshonn; Valse, de Schubert ; La fille aux cheveux de lin, de Debussy; une Valse de Chopin ; une Orientale, particulièrement colorée, de Granados; le fameux Clair de lune, de Beethoven, si difficile à rendre; une Barcarolle, de Fauré, etc., etc.

Quant à Mlle Muratet, elle fit applaudir sa sensibilité musicale, la puissance et la souplesse de son jeu en trois morceaux très divers de ton et d'inspiration : l'un de Listz, l'au-tre de Chopin et le troisième de de Falla. Et l'on comprit, à entendre le professeur, pourquoi et comment les élè-ves montraient déjà de si heureuses dispositions.

C'est par là que cette séance nous a intéressé. On sait bien quand on va à une audition-concert donnée par des élèves qu'on n'aura pas à y admirer ni de la virtuosité acquise, ni la puissance d'une personnalité musicale déjà développée. Non. Ce sont des débutants qui jouent et l'important est de se rendre compte s'ils sont bien orientés. Eh! bien, voilà ce que nous avons trouvé avec grand plaisir dans tous les élèves de Mlle Muratet. On ne sait pas encore s'ils seront de grands « mécaniciens » du piano, mais on devine chez eux ce qui est l'essentiel : la naissance du sens musical. Ce qui est la première tâche et le rôle primordial d'un vrai professeur.

Et voilà pourquoi nous nous associons bien volontiers aux chaleureux applaudissements du très nombreux public qui a écouté d'un bout à l'autre, avec un visible intérêt, l'abondant programme de cette soirée. — Un au-

## AVIS

Les Sociétaires de « l'Union des Coopérateurs », 55, Boulevard Gam-betta, sont informés que la DATE LIMITE pour la remise de leurs tickets d'achats donnant droit à la ristourne est fixée au samedi 15 juillet.

Se renseigner au magasin. TERESTER STREET, STREE

# TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident mortel d'auto. - Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Doin-Jouffreau, collision entre l'auto pilotée par M. Doin et la moto sur laquelle avaient pris place MM. Jouffreau, père et fils. Au cours de la collision, M. Jouffreau père fut mortellement blessé; son fils fut blessé à une jambe et est atteint d'une invalidité de 15 0/0.

M. Doin est condamné à 25 francs d'amende. Mme Jouffreau, partie civile, obtient 37.500 francs d'indemnité et son fils 7.500 francs.

Délit de pêche avec explosifs. -Le tribunal rend son jugement dans l'affaire du délit de pêche avec explosifs dans le canal-écluse de Crégols. Le sieur B... est condamné à 8 jours de prison avec sursis et à 100 francs d'amende. M. C... est relaxé.

Vol d'une batterie d'accumulateurs. André Bord inculpé de vol d'une batterie d'accumulateurs est condamné à 100 francs d'amende avec sur-Violences. - Le sieur B... poursui-

vi pour violence est condamné à 50 francs d'amende. Vol. - Le jeune B... manœuvre, poursuivi pour vol, est condamné à 2

mois de prison avec sursis.

# Triple contravention

Pour défaut d'éclairage, pour défaut de conduire les autos et pour défaut de carte grise, une triple con-travention a été dressée à M. Eugène Teyssedou, propriétaire à Latronquiè-

### LYCÉE GAMBETTA

La distribution des prix du Lycée Gambetta aura lieu, sous la présidence de M. Sassier, Secrétaire général de la Préfecture du Lot, jeudi, 13 juillet, à 9 heures.

### Une belle classe

Une belle classe, dont le succès mérite d'être signalé, c'est celle de Mathématiques élémentaires au Lycée Gambetta.

Sur 18 élèves présentés aux examens du Baccalauréat, 14 ont été déclarés admissibles, et 13, reçus définitivement, dont trois avec mention « Bien » les jeunes Iches, de Cahors, Murat, des Junies, et Négrier, de Souillac, et trois avec mention « Assez Bien », Mlle Brousse, du Boulvé, et les jeunes Brugières, de St-Denis-Martel, et Schyn, de Vichy.

De tels résultats se passent de commentaires et font le plus grand honneur aux jeunes lauréats, aux dévoués et excellents maîtres qui les ont formés, et au distingué Proviseur, M. Yviquel, qui dirige avec tact et fermeté notre vieux Lycée Gam-

## RÉSULTATS DES EXAMENS ET CONCOURS

# Ecole normale d'Institutrices

Sont admises: Aspirantes: Mlles Maury, Millaud, Bonnet, Roudergues, Ladirat, Charlot, Lavergne, Plagnol, Singlard, Mercadier, Rebière, Lalbat, Vialard, Laurié Alberte.

Supplémentaires : Mlles Peyre, Ro-

ques, Aline Besse. Ecole normale d'instituteurs

Sont admis: Aspirants: MM. Lapouge, Ségala, Arlie, Delfour, Dubois, Beigné, Brunet, Prébonnaud, Pagès, Tanays, Siuta, Brondel, Pézuchal,

Supplémentaires: MM. Vincent. Lasfargues, Petit.

# Brevet d'enseignement primaire supérieur

Sont admis: Aspirants: MM. Chariéras, Courdès, Dégan, Delsahut, Galy, Masbou, Arlie, Delfour, Pagès, Planacassagne.

Aspirantes: Mlles Astorg, Beauville, Bourdet, Calméjane Marie-Louise, Constant, Costes, Dayma, Delprat, Francoual Elise, Peyrichou, Richard, Rougié, Soulages, Thouron.

# Brevet élémentaire

Sont admises: Aspirantes: Mlles d'Arbaillan-Miramon, Astorg, Auriac, Belvèze, Beauville, Odette Bessières, Bonfils, Bonnefoy, Boon, Boudou, Bourdet, Marie Bousquet, Bru, Marie-Louise Calméjane, Marguerite Calméjane, Caussédiès, Cavarroc, Combarieu, Comte, Constant, Jeanne Costes, Dayma, Deheul, Delbru, Delprat, Delpy, Deviers, Falguière, Francoual Elise, Gindre, Goedvriend, Jarzac, Labernardie, Lagoutte Marie-Rose, Lavant la Faculté de Toulouse les examothe, Laval, Lavigne, Longou, Monsarat, Nicouleau, Peindarie, Peyrichou, Rozière, Rembault, Richard, Roudergues, Rougié, Sabatié Henriette, Sabatić Hélène, Saintemarie, Solacroup, Soulié, Soubrié, Thouron, Tur-

lan, Valette. Sont admis: Aspirants: MM. Besse, Brouilhonnat, Calvet, Charerias, Courdès, Dégan, Delsahut René, Deltheil, Fabre, Fréjaville, Galy, Masbou, Ricard, Valade, Noël, Vidal, Pétavy, Prébonnaud, Arlie, Delfour, Pagès,

M. ROBIN. Chirurgien-Dentiste, à Cahors, informe sa clientèle que son Cabinet dentaire est transféré, 1, rue Hauteserre (côté Magasin des Tabacs). 

# Arrestation

La police de Figeac a procédé à l'arrestation d'un nommé Noël Igarza, 31 ans, sujet espagnol, domicilié à Figeac depuis le 15 juin.

Igarza avait pénétré dans un débit de tabac de la place Carnot et profitant d'un moment d'inattention du préposé il avait subtilisé une somme de 200 francs placée dans une boîte en carton, sur le comptoir.

Conduit, samedi, à Cahors, il fut interrogé par les magistrats du Parquet. Le mandat de dépôt ayant été confirmé, Noël Igarza a été écroué samedi à la prison.

# Escroc condamné

Le tribunal correctionnel de Carcassonne a condamné, pour défaut, à 5 ans de prison, à 300 francs d'amende et à 10 ans d'interdiction de séjour, le nommé Félix Kermeneur, âgé de 48 ans, négociant à Carcasson-Kermeneur était poursuivi pour

banqueroute, escroquerie, vente de chaussures sans autorisation, détournements d'objets saisis et abus de confiance. Kermeneur qui avait été négociant

à Cahors, à Figeac, à Gourdon, avait fait, également, des dupes dans le Lot et dans le Tarn-et-Garonne, à Montauban, notamment.

# Il n'a pas rendu le vélo

Un ouvrier électricien, R. P..., avait loué une bicyclette pour une semaine à M. Mainiol, garagiste à Salviac. Mais la semaine est écoulée et l'ouvrier mécanicien n'a pas rendu le vé-

D'après des renseignements recueillis, il aurait disparu sans laisser d'adresse. M. Mainiol a porté plainte.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS BAZAR D'ORSAY 13, rue du Bac, 7º

# Bal de la Société de pisciculture

La Société de pisciculture du Lot avait décidé d'organiser un bal public qui devait avoir lieu devant l'Hôtel de ville le dimanche 2 juillet, à l'oc-

casion du concours de pêche. Mais, en raison de la fête du quartier de la Gare qui avait été fixée aux 1er, 2 et 3 juillet, la Société de pisci-

culture décida d'ajourner le bal au 9 Elle fit bien : deux bals le même soir ne pouvaient être que préjudiciables l'un à l'autre. Le bal du quartier de la Gare obtint son succès habituel et, reconnaissons que celui organisé par la Société de pisciculure, dimanche soir, ne pouvait être plus

Dès 21 heures, les danseurs étaient en place, lorsque le pick-up de la maison Bénech fit entendre la première danse. Jeunes filles et jeunes gens, couples joyeux, pleins d'entrain, furent nombreux à y prendre part, cependant qu'un nombreux public s'amassait curieux et intéressé sur le Boulevard, sur les terrasses des cafés, pour assister à cette bonne réjouis-

gner durant toute la soirée; pas le moindre incident regrettable ne s'est produit et ce ne fut qu'après minuit que le bal prit fin. C'était bien, en effet, l'heure d'aller prendre un peu On ne peut que féliciter et remer-cier la Société de pisciculture des

La joie, la gaîté ne cessèrent de ré-

bonnes heures qu'elle a procurées aux danseurs et au public. CHARRED ERECONNECES DE PRESENTA CONTRA CONTR

# Arrondissement de Cahors

# Castelnau-Montratier

Sortie-excursion de notre fanfare. - La fanfare de Castelnau organise pour le 14 juillet une sortie-excursion à St-Antonin pour stimuler et récompenser les efforts de tous les membres participants. Tous les membres honoraires sont invités à prendre part à cette sortie, ils sont priés de se faire inscrire avant le 12 courant soit chez M. Blaize, au chef de la fanfare, ou M. Valmary, Trésorier de la So-

Concert musical. - A l'occasion de la fête nationale qui se tiendra à Castelnau le dimanche 16 juillet, nous donnons le programme du concert musical donné par la fanfare l'Avenir de Castelnau sur la Place Gambetta à 18 heures:

1. La Marseillaise ; 2. Les échos du Midi (Mosaïque); 3. La marguerite des prés (Fantaisie) ; 4 Blanche Aurore (Ouverture); 5. Aïda (Pas redoublé). Licence en droit. - Mlle Madeleine

# mens de licence en droit (2° année).

Lasvènes, notre sympathique compa-

Nos bien vives félicitations.

Catus Succès. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Galy, fils de notre sympathique chef de brigade, vient de passer avec succès les épreuves du brevet élémentaire et du brevet d'en-

seignement primaire supérieur. Nos plus sincères et cordiales féli-Naissance. - Mme et M. Andrieux, commis de perception, viennent d'hé-

riter d'un beau bébé, Claudine, leur troisième enfant. Sincères félicitations et meilleurs

# Marminiac

Nécrologie. - Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Noémie Maradènes, de Latour-du-Gat, décédée à l'âge de 72 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances. Cabrerets

Recherche d'eau. - M. Queuille, Mi-

nistre d'Agriculture, vient d'informer

## M. René Besse, député-maire, qu'une subvention de 2.700 francs était accordée à la commune de Cabrebrets pour

travaux de recherche d'eau. Nous croyons savoir que la municipalité a d'ores et déjà pris ses dispositions pour l'utilisation de cette subvention à des travaux de sondage comme suite aux prospections précédemment entreprises. Calvignac

Succès universitaire. - M. André Vi-

gnals, dont nous avons récemment annoncé le succès aux épreuves écrites du baccalauréat, 2º partie (série: Philosophie), vient d'être définitivement re-Nous lui adressons nos plus vives fé-

### présentons à sa famille bien connue nos meilleurs compliments. Puy-l'Evêque

licitations en même temps que nous

Conférence. — Dimanche soir à l'occasion du tirage de la tombola des écoles publiques, M. l'Inspecteur d'Académie a fait une conférence sur la Tunisie. Le sujet que la situation internationale met au premier plan de l'actualité ne pouvait manquer d'attirer une nombreuse affluence. Il en fut d'ailleurs ainsi et nous regrettons vivement que faute place, un grand nombre de personnes n'aient pu entendre ce passionnant exposé qui maintient pendant une heure et demie le public en haleine.

M. Bégué a vécu 4 ans en Tunisie. Il a été secrétaire de la « Société des écrivains de l'Afrique du Nord » et plusieurs fois des missions délicates en période de trouble lui ont été confiées. Aussi, comme l'a dit M. le Docteur Rouma, est-il qualifié, plus que quiconque pour traiter cette question. Sa riche culture lui aurait certainement permis de nous présenter avec facilité la Tunisie à la manière

que les beaux quartiers des villes et les luxuriantes oasis en suivant les itinéraires des agences de voyage. M. l'Inspecteur d'Académie qu'une seule passion anime, celle de la vérité, ne l'a pas entendu ainsi. Il a visité tous les milieux, il a étudié sur place les mœurs et les conditions de vie et il nous les a présentées en tableaux d'un réalisme souvent émouvant. Il proclame les bienfaits de la France qui se traduisent en constructions d'écoles, d'hôpitaux, de voies de communication en progrès dans la technique agricole, etc... Mais il a eu sous les yeux pendant les périodes de sécheresse, en scènes du moyen âge, la grande misère arabe criant la faim. Il a vu les travailleurs de Matlaoui logeant dans des trous, les atroces souffrances des malades parqués dans la plaine de Kairouan et des tableaux dépassant en horreur tout ce qu'il est possible d'imaginer. L'orateur qui se double d'un homme de cœur et d'action est ainsi conduit naturellement à nous indiquer les réformes qui s'imposent immédiatement. Il faut fournir aux habitants les possibilités humaines d'exister particulièrement en résolvant la terrible question de l'eau, élever intellectuellement et moralement cette population et appliquer à tous les immortels principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Ainsi, nous pouvons compter sur la profonde reconnaissance des indigènes, et la France verrait ses possibilités accrues. L'orateur n'a pas manqué de traiter l'important problème italien. Il nous a montré ces étrangers s'immisçant dans tous les ordres d'activité. Il pense qu'à la dénonciation des accords par M. Ciano nous devions répondre par le retour au droit commun et une nette affirmation de nos droits.

Nous regrettons de ne pouvoir rendre l'aisance du conférencier due à des dons brillants de l'esprit et à une sure et abondante documentation ainsi que la vie et la chaleur de cet exposé qui souleva de longs et unanimes applaudissements.

Cette conférence fut suivie du tirage de la tombola et nous profiterons de l'occasion pour féliciter les élèves et les maîtresses qui depuis novembre ont sacrifié tous leurs jeudis et leurs loisirs à la confection de lots nombreux et variés et dont tout le monde a admiré la diversité, le fini

Nous signalerons aussi les chœurs exécutés par les enfants des écoles, accompagnés par l'excellente pianiste, Mlle Bosc et sous la direction du sympathique M. Monteil que le public a été heureux de revoir.

Publications de mariages. - 1º Entre M. Cirech Gaston, cultivateur, domicilié à Puy-l'Evêque (Lot), lieudit « Le Pommier » et Mlle Molinié Albanie-Marie-Masquières (Lot-et-Garonne);

Entre M. Feilles Aurélien, monteur electricien, et Mme Lasserre Claire, Magdeleine, sans profession, domiciliés Puy-l'Evêque, lieudit « Lapaganie ».

### Anciennes douleurs, nouveau remède!

Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication précise d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon il est à craindre que le mal ne fera qu'empirer, et que le rhumatisme deviendra chronique avec des complications douloureuses. Rappelons à tous ceux qui souffrent de rhumatismes ou de maux de reins, qu'ils ont à la portée de la main un médicament nouveau, le Gandol, dont l'action est rapidement bienfaisante, car elle est à la fois cal-mante et dépurative. Le traitement au Gandol est de dix jours et coûte seule-ment 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac \*

# Arrondissement de Figeac

# Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Loubet.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête réglementaire qui a été faite dans les communes de Prendeignes, Linac et Viazac sur le Prendeignes, Linac et Viazac sur le tournoi triangulaire qu'il avait orga-projet d'amélioration de l'alimenta- nisé pour le 14 juillet.

des écrivains reporters qui n'ont vu | tion de la ville en eau potable, le Conseil municipal confirme sa délibération du 12 novembre 1938, en ce qui concerne les indemnités à allouer, le cas échéant, aux usiniers, irrigants et autres usagers des eaux.

Le legs d'une somme de 50.000 fr., fait à la ville par Mme Vve Lacombe, suivant testament en date du 10 août 1938 est accepté.

Le budget du service vicinal pour l'exercice 1940 est approuvé et la taxe vicinale est votée pour ce même

Un devis présenté par la Société La Vieille Montagne » pour l'installation de l'éclairage électrique dans le secteur: La Santat-Vidaillac-Montviguier est aprouvé et le Conseil municipal demande que les travaux soient entrepris au plus tôt.

En application de la délibération du Conseil municipal, en date du 5 mars 1937 décidant que d'une façon permanente la foire du 5 août, jour de l'Assomption, se tiendra la veille, c'est-à-dire le 14, il est précisé que la fête de l'Assomption étant cette année un mardi la foire se tiendra le lundi 14 août. Ce n'est que lorsque la veille de l'Assomption est un dimanche que la foire se tient le samedi.

Plusieurs décomptes pour le règlement des travaux à l'école des Filles et à l'Hôtel des Postes ayant fait l'objet de décisions de la Commission départementale de révision des marchés sont approuvés.

M. Maruéjouls, sous-brigadier de l'octroi sera nommé brigadier en remplacement de M. Lot, décédé et il ne sera pas pourvu au remplacement du sous-brigadier.

A la suite de la démission de M. Compagnon, préposé à la bascule des Cordeliers, M. Moussié Julien a été désigné à titre auxiliaire pour assurer le service moyennant une indemnité annuelle forfaitaire.

Une allocation annuelle et renouvelable est accordée à M. Compagnon. Une décision de la Commission administrative de l'Hôpital - Hospice, concernant le vote d'un emprunt de 200.000 frances sur particuliers pour divers travaux d'aménagement intérieur notamment pour la construction

malades payants est approuvée. Il est ensuite statué sur plusieurs demande d'assistance aux vieillards, d'assistance médicale gratuite et d'assistance aux femmes en couches.

de plusieurs chambres destinées à des

Cercle des nageurs. — Les travaux de notre bassin flottant viennent de se terminer et nous adressons tous nos remerciements à ceux qui nous prêtèrent leur concours, en particulier M. Martres, qui ne ménagea ni son temps ni sa peine pour la cause du sport.

Dimanche 9 juillet nous devions nous déplacer à Capdenac, mais par ouise, sans profession, domiciliée à suite du mauvais état des eaux du Lot et en accord avec ce club nous avons décidé que cette réunion aurait lieu à Figeac. Cette première manifestation nautique de l'année attirera très certainement beaucoup de monde et nous invitons le public figeacois à venir nombreux y assister.

> Fête du 14 juillet. — Cette année, Figeac fêtera le 14 juillet avec un éclat inusité.

> La fête sera annoncée la veille par une retraite aux flambeaux avec le concours des gardiens de la Paix, de la Cie des sapeurs-pompiers, des Eclaireurs figeacois et de la belle Société musicale, l'harmonie « Les Artisans réunis »

> Le lendemain, vendredi 14 juillet, le tout Figeac se donnera rendezvous, dans l'après-midi, avenue Paul-Bert, dans les dépendances de la nouvelle Ecole communale des filles, dirigée par Mme Destal, où se tiendra la grande kermesse des établissements scolaires laïques de la ville.

> A l'issue de cette fête, qui promet d'être splendide, sera tirée la tombola dont les lots peuvent être admirés à la devanture du magasin de Mme Mieulet.

Pour ne pas gêner cette manifestation de la jeunesse scolaire, le cercle des nageurs a décidé de retarder le cinquantenaire de la Révolution française, qui se réunissent en un banquet fraternel le 14 juillet, n'oublient pas qu'ils doivent marquer leur sympathie à la fête des écoles laïques.

Dans la soirée, l'harmonie « Les Artisans Réunis » qui assure son concours au succès de la kermesse donnera un brillant concert sur la place de la Raison.

Après cette audition musicale et par les soins de la municipalité, un feu d'artifice sera tiré sur la Colline

Un grand bal de nuit clôturera la fête du 14 juillet.

La kermesse des écoles laïques. -Le programme de la kermesse des écoles laïques du 14 juillet prochain a été préparée avec le plus grand

La Société les Amis de l'Ecole (président M. Léon Besombes, premier adjoint au maire, directeur, M. Guillot, inspecteur primaire), le personnel des établissements scolaires de la ville, les élèves eux-mêmes, ont la volonté d'offrir aux parents, à tout le public figeacois, un spectacle de grand choix, un après-midi joyeux dans le cadre le plus sympathique où l'intérêt sera, de toutes parts, solli-

Toutes les attractions seraient à signaler. Puisque notre rôle exige souvent une certaine indiscrétion, nous serons réservé pour ne point nuire à l'effet de surprise.

Toutefois, ces costumes, ces ajustements artistiques aux vives couleurs, sous lesquels nos enfants vont apparaître dans toute leur grâce, dans leur rayonnante jeunesse.

L'Harmonie les « Artisans Réunis » rehaussera l'éclat de la fête par l'exécution des plus beaux morceaux de son répertoire, les sonneurs du Rallye Saint-Hubert feront résonner leurs cors harmonieux, des artistes réputés et délicats se produiront sur la vaste scène ou les productions les plus variées seront applaudies.

Avant le tirage de la tombola, et pour terminer cette fête, cent cinquante filles et garçons chanteront l'Hymne à Figeac composé pour la circonstance.

Et si l'on songe au but poursuivi : la santé des enfants par les colonies de vacances, on ne peut qu'envisager le plus grand succès pour la kermesse des Ecoles laïques du 14 juillet.

-Syndicat d'électricité. — Avis aux abonnés. — En raison des travaux à exécuter sur le réseau du Syndicat, le courant sera interrompu le dimanche 9 juillet de 7 h. 30 à 18 h. 30 sur les communes de : Calviac, Gorses, Labastide - du - Haut-Mont, Labathude, Ladirat, Latronquière, Lauresses, St-Cirgues, St-Hilaire-Bessonies, St-Maurice, St-Mé-Senamac, Sousceyrac, Terron.

Le courant pourra être remis sans préavis avant l'heure fixée. En cas de mauvais temps, l'interruption sera reportée à une date ultérieure.

Spectacles. - Jeudi et vendredi, spectacle de gala au Family-Ciné: Le mauvais garçon ». Très beaux compléments.

# Laval-de-Cère

Légion d'honneur. - Dimanche soir, au cours d'un banquet intime, servi par le réputé hôtel des Gorges de la Cère, M. de Monzie, ministre des travaux publics et député de l'arrondissement, a procédé à la réception dans le grade de chevalier de la légion d'honneur de M. Ferdinand Simon, habitant le village de Brugales, de notre commune.

Après l'accolade rituelle, M. Bastid, maire de St-Céré, et conseiller général du canton, adressa à notre compatriote les compliments que dictaient les circonstances et souligna les titres de M. Simon dont l'attachement à la terre et à la République lui ont valu cette distinction exceptionnelle. Il indiqua en terminant que l'honneur qui était fait à M. Simon rejaillissait sur tous les travailleurs de la terre dont la fidélité au sol et la vaillance à l'ouvrage sont les facteurs essentiels

de la force de notre pays menacé. M. de Monzie eut ensuite quelques

De même, les manifestants du tri- mots aimables et spirituels à l'adres- l se du nouveau promu.

Le personnel de l'hôtel Roussilhe reçut d'unanimes éloges à la fin de ces délicieuses agapes.

A notre ami, M. Ferdinand Simon, nous adressons à nouveau tous nos compliments. TARREST DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE PER

# Arrondissement de Gourdon

Succès. - M. Prigent Jean, petitfils de l'estimé propriétaire, M. Auguste Albet, vient d'être reçu au baccalauréat, 2º partie philosophie, et au baccalauréat de Mathématiques élémentaires avec mention assez bien, devant la Faculté de Rennes.

M. Pierre Delmon, de notre ville, fils de notre distingué compatriote M. Ernest Delmon, chef de conten-tieux aux mines d'Ostricourt (Nord) est reçu au baccalauréat, 1re partie. Nos félicitations bien sincères.

Médaille militaire. — Avec plaisir, nous apprenons que M. Pierre-Alexandre Gache, gendarme à la brigade de Salviac, est décoré de la médaille militaire (décret du 22 juin 1939). Nos félicitations.

A la gendarmerie. - M. Cancès Vital, gendarme à la brigade de Septeuil (S.-et-O.), est nommé à la brigade de Salviac en remplacement de M. Rouffignac. Nos souhaits de bienve-

## Dégagnac

Suites d'un accident. - Notre excellent compatriote, M. Bazillou, qui avait été victime d'un grave accident, il y a quelque temps, a été contraint de se rendre à nouveau à l'hôpital-hospice de Cahors pour y

subir une nouvelle opération. Nous souhaitons à M. Bazillou, qui est le père de M. Honoré Bazillou, ancien maire de Dégagnac, nos meilleurs vœux de complet rétablisse-

### Quatre-Routes

Etat civil du troisième trimestre. -Naissances: Catherine Castellano, Jean Cheyrie, Odette Arrestier, Renée Merle, Léone Mazot.

Mariage: Philibert Soustre et Marie-Louise Bergougnoux. Décès : Octavie Veaux, épouse Vau-

zou, 74 ans; Clotilde Valen, veuve Salvat, 16 ans; Françoise Mondou, 76 ans; Jean Batut, 75 ans; Marie Teillard, veuve Castanet, 79 ans. 

# Causerie radiophonique

# LES COMPTES DE LA RADIO

Les recettes de la radio étant, par la loi réservée aux dépenses de la radio, cette dernière fait tous les ans, un peu tardivement, ses comptes et lorsqu'il y a un excédent de recettes comme cela se produit fréquemment, il est reporté à l'exercice en cours, et de nouvelles dépenses sont engagées. Ainsi les conseils de gérance ont pu, l'an passé, bénéficier au milieu de l'année, d'un supplément de dotation de plus de 6 millions, ce qui leur a permis d'améliorer les émissions, principalement au mois de décembre.

Cette année aussi il y a un excédent: 31 millions. Malheureusement, les émissions ne s'en ressentiront pas car il y a la note du Front populaire à payer, note financière d'abord, note des dépenses entraînées par des erreurs de gestion ensuite.

Voyons comment vont être employés ces 31 millions. D'abord la radio remboursera aux P.T.T. 8 millions sur les dépenses de construction des postes émetteurs. Puis, nous voyons 785.000 francs pour l'augmentation de salaires des musiciens des orchestres parisiens. Augmentation en corrélation avec celle du coût de la vie, elle-même, conséquence des dévaluations successives. Les allocations familiales coûteront 1.400.000 francs. On peut se demander pourquoi ce crédit n'a pas été inscrit dans le budget ordinaire.

L'industrie du disque devait bénéficier d'un million, mais la commis-

ment de crédit de 2.640.000 fr. A cela, rien d'étonnant puisqu'on ne veut pas se décider à construire la Maison de la Radio qui grouperait tous les services. Alors, on achète ou on loue de ci, de là, un immeuble qu'il faut aménager à grands frais et qu'on devra dans deux ou trois ans abandonner, quand nous aurons enfin cette maison.

L'entretien, l'aménagement des locaux et du matériel demandent une dotation supplémentaire de 6 millions 300.000 francs, conséquence de la mise en service du nouveau Radio-Paris et de l'augmentation du prix de toutes choses.

Et les émissions? Celles organisées directemetn par Paris auront un supplément de 300.000 francs. Le service de l'information générale demande 845.000 francs de plus, dont 200.000 francs pour les émissions dites économiques et sociales.

Les auditeurs qui en réclament la suppression seront très sensibles à cette attention qu'on a pour eux.

Pour n'avoir pas été assez prévoyant il faut aussi un nouveau crédit de près de 7 millions pour les droits d'auteurs qui étaient jusqu'à présent ridiculement faibles.

Quant aux conseils de gérance qui avaient l'an passé 6 millions, ils auront juste 600.000 francs et encore cette somme est-elle destinée à payer l'augmentation des salaires des musiciens des orchestres imposés par

Comme on le voit l'imprévoyance coupable du Front populaire personnisié par M. Jardillier et sa folle politique financière ont leurs répercussions sur les émissions et leur qualité. Peut-on espérer que les erreurs d'hier, dont certaines persistent encore, ne se renouvelleront pas demain? Certainement pas avant une totale réorganisation de la radio. 

# Petites annonces économiques

INDÉFRISABLE sans fils, procédé moderne, la tête entière, tout compris, depuis 50 francs. Coiffure Delcombel, 8, Bd Gambetta, Cahors.

FEMME DE MÉNAGE demande place pour faire tous travaux de maison, même des lessives. S'adresser Bureau du Journal.

# A PARIS Voyageurs, Touristes

Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (40) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES & UN LIT

de 15 à 24 francs par jour (Originaire du Let) Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

# AGENCE IMMOBILIERE

ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÉMENT ANTIQUITÉS

Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce

A.-Cyrille VAISSIÉ 2, Rue du Portail-Alban, 2 CAHORS (Lot)

# sion des finances a décidé d'affecter cette somme bien insuffisante aux émissions de télévision. Pour les lovers, il faut un relève-

### L'émigration tchèque

De Varsovie. — Un bateau suédois a appareillé de Gdynia avec plus de 300 émigrants tchèques qui se rendent au Canada où ils vont s'établir comme agriculteurs. Le nombre des émigrants de l'ancienne république tchécoslovaque qui se sont, jusqu'ici embarqués à Gdynia, atteint dix

# Les prochaines réceptions d'Hitler

De Berlin. — Le programme des réceptions prévues à Berlin, le général Franco rendrait visite à Hitler à la fin du mois de septembre, époque à laquelle sont, également attendus, le roi Boris de Bulgarie et le roi d'Ita-

### Le problème de Dantzig

De Memel. — Les autorités allemandes ont appelé sous les drapeaux 15 classes parmi les habitants du territoire de Memel enlevé récemment à la Lituanie (classes de 1906 à 1920).

Nette résolution de la Turquie D'Ankara. - Le président Ismaël

Inonon, au cours d'un entretien, a réaffirmé la résolution de la Turquie de faire honneur aux engagements qu'elle a pris en adhérant au pacte de résistance à l'agression, aux côtés des grandes démocraties.

# AVIS DE DÉCÈS

Les familles AUDEBAUD-COURNILLE et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la person-

### Monsieur Joseph AUDEBAUD Chef de train en retraite

décédé à l'âge de 64 ans. Les obsèques ont eu lieu à Lisle-sur-Tarfi le samedi 8 juillet 1939.

# AVIS DE DÉCÈS

Madame Maurice MAUREILLE; Madame et Monsieur Joseph MAUREILLE; Madame et Monsieur Paul MAUREILLE et leur fils Jacques; Monsieur Jacques MAUREILLE; Monsieur Edouard MAU-REILLE et ses enfants ; et toute la famille ont la douleur de faire part du décès

# Monsieur Maurice MAUREILLE

leur époux, père, grand-père, frère et oncle, pieusement décédé le 7 juillet 1939, à l'âge de 62 ans. Les obsèques ont eu lieu le lundi 10 juillet 1939 en l'Eglise Saint-Joseph de Souilhac (Tulle). Le présent avis tient lieu de faire-part.

68, Boulevard Gambetta, à Cahors.

# REMERCIEMENTS AVIS DE NEUVAINE

Les familles SABATIÉ, TOURRIOL, ROMEC remercient sincèrement les per-sonnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame Veuve RIGAL Née COUDERC

ou qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de leur deuil ; les informent qu'une messe de neuvaine sera dite, le jeudi 13 juillet, à 7 heures, en l'Eglise de Cabessut.

# The same of the sa Cabinet Immobilier (20° année)

J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS ALLES THE PARTY OF THE PARTY OF

Feuilleton du « Journal du Lot ». 8

# PIERRE DHAEL

# DERNIERS SANGLOTS

Josiane s'approcha de lui. - Père, ne vous faites pas tant de chagrin, vous me déchirez le cœur. Ayez confiance !... Les choses, vous le verrez, s'arrangeront mieux que vous

— On voit bien que tu ne la con-nais pas! fit M. de Rovaire, d'un ton

- Elle est peut-être meilleure que vous ne pensez... Je tâcherai d'être très persuasive...

la lâcheté de l'heure ?.. - Que voulez-vous dire, père? - Je t'impose à toi, mon enfant, cette démarche humiliante. Je t'expose aux brusques réflexions de ta tante dont les dures paroles te blesseront

bien des choses peuvent être dites et acceptées. M. de Rovaire posa la main sur les

Elle l'embrassa. rir; je serais bien coupable si je ne

qu'aux autres...

quoi. La question d'âge rend la situation bien différente. - Pourtant, Régis...

- Régis ?... mission à ta place? Il n'est guère plus âgé que toi, et, de plus, il connaît ta tante. Mais Régis est un égoiste et un orgueilleux. Plutôt que de faire un geste pour nous tirer de là, il nous laisserait tout bonnement courir à la catastrophe.

tercéda gentiment Josiane. Régis n'est pas pire que tous les jeunes gens de son âge dont la vie s'est trouvée facile, grâce à la fortune de leurs parents. Il ne se rend pas compte! Il ne sais pas se plier aux événements. Son éducation ne l'a pas préparé à vivre l'heure pénible que nous traversons.

M. de Rovaire souleva le menton délicat de sa fille et la regarda dans les yeux.

- Et toi ? demanda-t-il - Moi ?

- Oui, toi-même... Est-ce que la vie, toute de joie et de tendresse que nous t'avons faite jusqu'ici, ta mère et moi, t'a mieux armée pour la lutte que tu soutiens aujourd'hui ?... Pourtant, le moment venu, tu n'hésites pas. Pour nous épargner une démarche cruelle, tu la prends à ta charge sans barguigner, tout simplement... comme si elle te revenait de droit... Non, non, quoi que tu dises, c'est Régis que le sort, tout naturellement, désignait ; et je vais, encore une fois

en parler à ton oncle de Bassières. - Père chéri, dit la jeune fille, doucement, mais avec une certaine fermeté, — ne revenons pas là-dessus. Laissons les choses en l'état. D'ici quinze jours, ma tante sera de

- Mais elle est à peine informée de ton existence, Josiane.

Elle entendit les derniers mots. - Bernard, dit-elle, tu n'es pas raisonnable. Au lieu d'encourager Josiane, à l'aider à accomplir le devoir qu'elle s'est tracé, tu sembles t'appliquer, au contraire, à lui montrer

M. de Rovaire s'indigna. Moi !... Comment peux-tu dire ? — Toi-même.

cision mêmes, tu lui aurais enlevé tout espoir depuis longtemps. Josiane sourit: - Il n'y a point de danger, mère !

Personnellement, et en toute sincérité, je ne suis pas de l'avis de ton père. Certes, je connais le carac-

cruelles. de sourire.

Mme de Rovaire ne put s'empêcher - J'avoue que ta sœur n'est pas

son autoritarisme féroce, malgré son apparente dureté de cœur, elle garde encore certains points vulnérables.

Bernard se dressa, furieux. - Voudrais-tu m'indiquer les-

quels, je te prie? - Elle est toujours émue par la beauté et la jeunesse. Si elle a accepté de recevoir Régis, c'est parce que son physique de joli garçon distingué a trouvé grâce devant elle. Je ne doute pas que le charme et la grâce de Josiane — je dis cela avec beau-coup d'orgueil, puisque je suis sa maman - ne fassent sur la vieille marquise une excellente impression... - Amen! grommela M. de Royai-

re entre ses dents. Sa femme insista: - Nous n'aurions su choisir une meilleure ni plus adroite ambassa-

Elle attira sa fille sur son cœur. - Josiane chérie! murmura-t-

têta M. de Rovaire, bougon.

- Maman... - C'est toi qui vas nous sauver - Je suis moins optimiste! s'en-

- Tu es même tout à fait pessimiste... Tu as absolument la mentalité du vaincu... Je n'aurais pas at tendu cela de ton caractère, d'habitude si ferme, si décidé, si auda-

Mme de Rovaire le regarda avec sé-

Bernard baissa la tête.

- Je suis complètement à plat. Le coup que je reçois a outrepassé mes moyens. Il m'a enlevé toute force de

Doucement, Germaine prit le bras de son mari.

- Laisse-nous faire, chéri. Josiane et moi, nous essaierons de lutter. Mais, je t'en prie. s'il t'est impossible de nous aider, du moins ne nous ôte pas notre courage.

M. de Rovaire attira les deux femmes contre son cœur.

— De toutes les richesses que Dieu m'avait accordées, vous êtes certainement les plus précieuses. Je ne demande plus de recouvrer la fortune dont nous avons joui longtemps. Je sais trop quels amers déboires elle entraîne... Qu'il nous soit permis seulement de désintéresser nos créanciers et de tirer intact de ce désastre le nom de Rovaire. Nous vivrons ensuite très paisiblement, très unis tous les trois.

Josiane embrassa son père. - Vous verrez que tout se passera beaucoup mieux que vous ne l'espériez. Quant à moi, j'ai bien moins d'appréhension. Je suis persuadée que je trouverai les mots qui sauront toucher ma tante et la convaincre.

Ils demeurèrent assis, pressés l'un contre l'autre, tâchant de puiser dans l'union intime de leur cœur la force d'affronter les heures de tempête.

(à suivre).

M. de Rovaire s'était laissé tomber dans un fauteuil, la tête entre ses

ne l'espérez... Ma tante n'est pas si

Je te le répète, tu ne la connais pas !... Et sais-tu ce que je me reproche le plus en ce moment, ce qui est

peut-être cruellement, alors que je manque moi-même de courage pour affronter son courroux.

cheveux de sa fille.

la tentais pas.

La jeune fille sourit. — Je vous ai expliqué, père, que la susceptibilité d'une jeune fille de mon âge à moins d'exigences que celle d'un homme du vôtre. Evidemment, la démarche que je vais tenter auprès de ma tante coûte beaucoup à mon amour-propre, mais, d'une femme de son âge à une jeune fille du mien,

- Comme tu es raisonnable, Jo-— On n'a pas grand mérite à être raisonnable dans un moment tel que celui-ci. Nous n'avons qu'un seul espoir, il ne reste qu'une chance à cou-

- Mais enfin, poursuivit son père, cette corvée ne t'incombait pas plus Si, et je vous ai expliqué pour-

- Ne pouvait-il assumer cette

- Ne soyez pas sévère, père! in-

retour à Clairbois. J'irai l'y voir et j'essaierai de l'attendrir.

- Nous ferons plus ample con- c'est que, malgré son originalité et naissance.

Mme de Rovaire venait d'entrer.

tâche qu'elle assume sous ses dehors les plus ingrats.

- Mais, je te jure.., Tu ne t'en rends pas compte, mais je te l'affirme. Si notre enfant chérie n'était pas le courage et la dé-

tère d'Amélie. - Et moi, donc! fit M. de Rovaire en levant les bras au ciel. J'ai eu le plaisir de l'apprécier dès l'enfance. Ce pauvre Amédée a dû en voir de

d'un commerce très facile. Il y a pourtant une chose incontestable:

# 

REPRESENTANTS

demandés par importante affaire bretonne pour placement pommes de terre de semence. Ecrire : Entrepôts généraux des semences bretonnes à GUINGAMP, (Côtes-du-Nord).

# Bibliographie

VOS VACANCES!

C'est une bienheureuse initiative qu'à prise notre confrère « Guérir » de donner, au moment où commence la période des vacances - si impatiemment attendue! - une foule de conseils pratiques et judicieux.

Dans des articles solidement documentés, signés de spécialistes réputés, toutes les faces sont étudiées de ce problème vital: Les Vacances. Quel est le meilleur climat qui convient à notre tempérament personnel — ou à celui de nos enfants? Que doivent être les vacances du travailleur, selon qu'il est manuel ou intellectuel ? Comment éviter les mauvaises vacances? Comment utiliser agréablement et efficacement cette période bénie? Autant de questions essentielles pour nous et qui sont développées, dans ce style clair et précis habituel à « Gué-

Et l'on trouve aussi, dans ce même numéro du 1er juillet, les articles de vulgarisation médicale que l'on recherche toujours dans « Guérir »; entorses, carnet de santé, coqueluche, danse de saint Guy, ménopause, bactériophobie, ce qu'était le service médical à la Bastille (il y a là de bien curieux documents!), attitudes singulières des animaux — et les plantes qui guérissent — et la rubrique des assurances sociales, tout est à lire et à

« Guérir » est en vente partout 2 fr. 50. A défaut, envoi franco sur demande, adressée à « Guérir », 49, avenue d'Iéna, Paris (Joindre 3 timbres à 0 fr. 90).

Vient de paraître i

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins) par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration

avec Ch. Colas instituteur Préface de M. Béqué, Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr.; franco: 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

SUBTRIBUTION OF THE PROPERTY O Agriculteurs Profitez du billet de LOISIRS **AGRICOLES** 40° DE RÉDUCTION

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX REDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de

CARTE D'IDENTITÉ Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

Same and the same

# Dans la Mode Pratique

tout est si pratique et vraiment élégant!

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DE LA MODE AMEUBLEMENT - CONSEILS - RECETTES

Tous les jeudis. En vente partout. LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS

### UNE BELLE EXCURSION

Au gouffre de Padirac,

féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites;

et à Rocamadour,

lieu de pèlerinage mondialement réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Alzou et possédant de nombreux sanctuai-

res dominés par un vieux château. Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-ville.

Prix du transport : 18 fr. 1er départ à 9 h. 45; 2° départ à 15 h. 10. Retour à la gare, assuré pour tous les trains.

Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

Vous avez intérêt à utiliser les

« BILLETS DE MARCHE »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Montpezat à Cahors, Saint-Martin-Labouval à Cahors, Puy-l'Evêque à Cahors, pour

### **CAHORS-CABESSUT**

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

### Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHE »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac; Maurs à Figeac, pour

### FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

### Essule-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : Organes de manœuvre, de direction et de visibilité, stipule que le parebrise doit être muni d'un essuieglace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Jour-nal officiel, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1er janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAMORS (Lot)

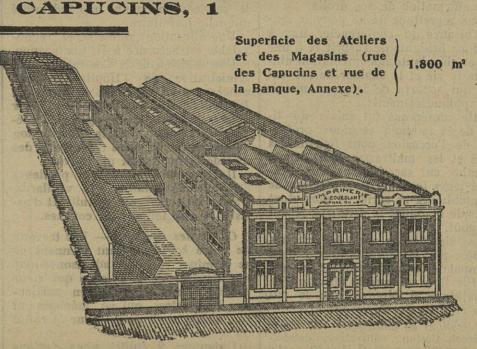
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

-- PRIX MODERES --



# SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

### De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE EXP. (1) RAPIDE RAPIDE EXP. OMNIB. » | 10 | 28 | 3 | 15 | 29 | 3 | 44 | " 19 37 20 25 21 59 22 50 " 19 37 20 25 21 59 22 50 " 10 15 0 36 2 38 5 10 " 10 18 0 40 2 47 5 40 PARIS (Aust.) dép. LIMOGES { arrivée départ. » 17 03 » 1 34 (arrivée 1 56 4 3 7 20 BRIVE... départ. 8 14 13 33 17 9 18 3 1 40 2 1 4 18 7 33 Gignac-Cressensac. 8 50 14 5 — 18 SOUILLAC.. dép. 9 12 14 36 17 46 18 » » CAZOULES...... 9 19 14 43 La Chap.-d-Mareuil 9 24 14 48 Lamothe-Fénelon 9 33 14 57 Nozac.... 9 42 15 6 = -5 23 8 36 3 32 6 3 36 6 3 09 3 13 -)) 3 9 31 » » D 9 42 )) )) ))

(1) A lieu du 2 juillet au 1" octobre inclus.

De '	I'c	u	100	ise	à	P	aı	ri	sp	a	r	C	al	10	11	S			
	OMN	VIB.	EXP.	EXP.					OMNIB.	OM	NIB.	DIR	ECT	EXI	P. E		(2)1	RAPI	DE
TOULOUSE d. MONTAUBAN. d. CaussadeLalbenque	3 6 6 7	58 8 47 23	111	1° 2°, 3° cl. 8 35 9 17 9 35 -	11 11 11	4 29 54	13	10		15 16 17 17	52 37 16 56	1. 2.	20	21 21	5	22	50 31	23	20 »
Cieurac	7 7	31 41 47	=	10 9	12	59 8 13	14	10		18 18 18	14 20	19	12	22	40	0	2)	0	52
Espère	8 8 8	13 27 40 53	111	10 13	12	14	14 -		13 27 13 38 13 49 14 1	1 1 1 7 2	» » »	19 19 19 19	28 39 51	22	200	0 -	24	0 -	56
Dégagnac	9 9	2 10 23 30 38		10_51	et Agen			To the second	14 8 14 16 14 26 14 33 14 41		» » »	19 20 20 20 20	58 6 16 23 31	23_	24				200 200 200 200 200 200
La Chapde-Mar CAZOULES SOUILLAC dép Gignac-Cressens.	9 9 10	45 51 4 32		11 11	e sur Libos				14 47 14 53 15 2 15 28		» » »	20 20 20 20 21	37 43	23	45		90	11	を記して
BRIVE { arr dep	10	57 »		11 49 11 56	ont		16	11	15 53		» »	21	45 »	0 0	23 29	1 2	54	2 2	24 30
PARIS. (A.) arr	-	» »	温	13 20 13 35 18 53		1 2	22	34 43 29			)) ))	40	)) ))	1 2 6	49 2 43	3 8	14 21 32	3 8	47 50 39
PARIS. (0.) arr		))	-	19 5			22	40	-	1	»	1	))	6	55	8	43	8	50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 heures et arrive à Brive à 7 h. 18 (2) À lieu tous les jours, du 2 juillet au 1" octobre.

# St-Denis-près-Martel à Aurillac St-Denis-près-Martel. | 4 48 | 9 15 14 40 17 58 18 40 Puybrun...... 5 8 9 36 15 59 18 15 19 a Bretenoux-Biars... 5 17 9 44 15 7 18 24 19

Port-de-Gagnac..... 5 23 9 50 15 13 18 31 19a1 Laval-de-Cère..... 5 31 9 58 15 20 18 39 19 2 La Roquebrou...... 6 25 10 43 16 2 19 21 19a5 AURILLAC..arrivée. 7 13 11 20 16 37 19 58 20 3 Aurillac à St-Denis-près-Martel (1) 

 AURILLAC.
 départ.
 5 50
 6 30 10 40 17 18 21 50

 La Roquebrou.
 6 16
 7 11 11 18 17 56 22 27

 Lamativie.
 6 a 38
 7 35 11 42 18 21 22 51

 Laval-de-Cère.
 6 52
 7 50 11 58 18 40 23 6

 Port-de-Gagnac.
 6 a 58
 7 57 12 5 18 48
 —

 Bretenoux-Biars.
 7 5
 8 8 12 19 19 8 23 23

 Puybrun.
 7 a 12
 8 15 12 26 19 15 23 32

 Bétaille (arrêt).
 7 a 18
 8 22 12 33 19 22

 Vayrac.
 7 22
 8 30 12 38 19 23 23 23 43

 St-Denis-près-Martel.
 7 28
 8 37 12 45 19 35 23 50

(1) Du 2 Juillet au 1" Octobre.

De Sarlat à Gourdon (Service assuré par M. Artigalas) | De Gourdon à Sarlat (Service assuré par M. Artigalas) 

 School of the distribution of the control of the c

5 30

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

St-Denis-près-Martel au Buisson

6 15

6 23

7 28

Le Buisson. dép.

Sarlat..... dép.

Cazoulès.....

Le Pigeon .....

Baladou. Arrêt.

Martel.....

St-Denis-p.-Mart.

Baladou .....

Le Pigeon .....

Souillac.....

St-Denis-p.-M. d. | 7 29 |

Martel..... 7 38

Cazoulès...... 8 »

Le Buisson. ar. 9 1

7 46

7 54

7.54

8 27

7 33 | 10 39 | 17 14 |

8 22 12 1 17 49 18 » 20 31

3

113

13 19

13 28

13 37

14 27

14 34

15 15

12 36 18 15 19

14 » 18 28

14 10 18 38

14 19 18 45

))

12 46 18 20 19 13 13 47 18 20

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris 0 39 

 Quatre-Routes...
 6
 9
 9
 24
 13
 11
 15
 33
 21
 23
 16
 38

 Turenne
 6
 21
 9
 34
 13
 21
 15
 41
 21
 32
 16
 38

 BRIVE
 ar.
 6
 54
 9
 55
 13
 44
 16
 1
 21
 52
 17
 20

 PARIS (Orsay) ar.
 19
 5
 "
 22
 40
 5
 30
 17
 29

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.) d. 21 12 22 50 7 5 Brive..... dép. 3 47 8 » 13 54 Turenne...... 4 8 8 22 14 14 17 12 18 16 17 38 18 52 17 41 19 3 17 48 19 15 17 52 19 40 >> Quatre-Routes... 4 16 8 30 14 22 St-Denis-p.- (arr. 4 23 8 37 14 29 Martel dép. 4 29 8 42 14 33 Montvalent..... - 8 55 » 4 53 9 12 14 5 18 5 19 58 18 21 20 46 a 18 32 21 7 p 7 18 43 3 16 4 9 12 14 58 Rocamadour ..... 9 24 15 8 )) 9 36 15 20 18 53 21 42 19 2 » )) 

	ASSESSED ENGINEERING		a State on the contribution of	COLOR DE CONTRACTOR DE CONTRAC
MONTAU	BAN. C	AHORS	à LIBO	S
	STATE OF THE STATE OF	Autorails	THE PARTY OF THE P	Autorails
MONTAUBAN	.1 »	111 4	1 13 51	1 16 35
CAHORS		12 13	14 40	18 20
CAHORS	BARRIER STREET, STREET	12 14	15 51	18 50
Mercuès	. 7 17	12 24	16 10	19 »
Douelle (Arrêt)	7 21	12 a 27	16 17	19 a 3
Parnac	. 7 30	12 31	16 28	19 7
Luzech		12 36	16 36	19 13
Pont de Castelfranc		12 43	))	19 20
Castelfranc	. 7 46	12 46	16 50	19 23
Prayssac (Arrêt)	7 50	12 49	16 56	19 26
Puy-l'Evêque	7 57	12 55	17 6	19 32
Duravel	8 3	13 1	17 16	19 38
Soturac-Touzac	8 10	1 13 7	17 26	19 44
Fumel	8 20	13 15	17 40	19 52
LIBOS	8 25	13 19	17 46	19 56
LIBOS, C	AHORS	à MON'	TAUBA	

Autorails Autorails LIBOS... dép..... 18 18 18 18 Fumel.... 13 27 37 31 39 46 52 6 45 21 32 39 46 55 Soturac-Touzac ..... 6 53 13 Duravel ..... 13 Puy-l'Evêque..... 18 18 19 47 13 Prayssac (Arrêt).... 12 10 58 Castelfranc..... 7 15 10 Pont de Castelfranc. 7a17 10 28 14 11 Luzech..... 7 24 Parnac ...... Douelle (Arrêt)..... 19 21 19 27 19 33 7 30 10 41 14 16 7a34 10 50 | 14 a 20 7 38 10 58 14 23 7 47 11 16 14 33 Mercuès ..... CAHORS..... 46 19 CAHORS...... 7 49 11 45 17 MONTAUBAN..... 8 56 13 17 19

De CAHORS à CAPDENAC CAHORS.... 7 52 | Cabessut..... 17 18 18 56 53 Arcambal..... 11 11 37 Vers..... 8 14 43 Saint-Géry..... 18 13 18 23 18 29 18 35 8 18 11 Conduché.......... Saint-Cirq-la-Popie.. 8 23 12 10 12 15 12 23 12 30 12 37 12 47 St-Martin-Labouval.. 8 40 Calvignac..... 8 46 8 54 Cajarc..... 18 57 19 4 19 14 Montbrun..... Toirac..... Lamadeleine..... 9 19 9 27 CAPDENAC..... )) 12 55 19 22

De CAPDENAC à CAHORS 13 17 13 17 22 17 28 17 36 17 44 17 50 17 56 18 2 18 14 18 18 18 25 18 33 13 22 28 36 44 50 56 2 14 Toirac..... Montbrun..... 22 Cajarc..... 13 29 37 13 49 13 55 Saint-Cirq-la-Popie. 8 21 Conduché..... Saint-Géry...... 8 39 Vers..... 8 44 14 Arcambal.... 14 14 8 50 16 Cabessut..... 8 59 25 5 | 14 31 | 18 40

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.